

Mairie de SEMBADEL

23, rue Saint-Badel
Le Bourg
43160 SEMBADEL

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 octobre 2022 à 20 h 30

Président de séance :Mr GOBET Roland.....

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés :

M. GOBET Roland, M. MAISONNEUVE Sébastien, M. CHAUSSAT Thierry, M. COUDERT Jean-Luc, M. HUGON Roland, Mme COUDERT Manon, Mme MONATTE Marie-Claude, M. TEYSSIER Thomas

Pouvoir :

M. RAYMOND Dominique, donne pouvoir à Mr MAISONNEUVE Sébastien
Mme COUDERT Manon donne procuration à Mr COUDERT Jean-Luc

Secrétaire de Séance : Mme JOSSERAND Chantal

Quorum :11/11.....

Ordre du Jour :

Délibérations adoptées :

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal** : unanimité
- **Délibération pour création d'un poste de conducteur de chasse-neige** : unanimité
- **Délibération pour restitution de caution** : La caution d'une locataire décédée n'ayant pu être rendue de façon équitable à l'ensemble de ses héritiers, la commune à la demande des services fiscaux en conserve les 2/3. Unanimité
- **Délibération pour vente de terrains** : le maire (ou son représentant) est autorisé à signer tous documents afférents aux ventes de terrain demandés par deux administrés. Unanimité
- **Délibération : DM N° 3** : afin de pouvoir rembourser les cautions de location d'appartements et les frais de transports scolaires, il est nécessaire de réajuster. Unanimité
- **Délibération pour validation d'une proposition de devis d'assurances** : MMA, AXA, PACIFICA et GROUPAMA ont chacun remis une offre ; GROUPAMA est retenu à l'issue de la comparaison du rapport protection/tarifs. Unanimité
- **Délibération : extension réseau électrique La Vernède** : la commune doit prendre en charge le montant de 760€ ; unanimité
- **Questions diverses** :
 - **Mise en place d'une aire de covoiturage** : la CAPEV va mettre en place une aire de covoiturage à Sembadel-gare ; l'amélioration du parking sera à la charge de la CAPEV, la commune gardant pour sa part l'entretien courant (déneigement, taille des arbustes et tonte de l'herbe).
 - **Renouvellement éclairage public de la gare** : le conseil valide le fait de remplacer les anciennes lampes ; la municipalité montera un dossier de subventions lorsqu'elle aura eu les renseignements sur l'éligibilité des aides auxquelles elle a droit.

- Demande de DETR pour 2023 : la remise en état du terrain de tennis est programmée pour 2023 ; il est prévu de le remplacer par un terrain multisports (tennis, badminton, volley-ball, hand-ball et basket-ball). Hormis la DETR, d'autres demandes de financement seront lancées. Le projet est à ce jour fixé à environ 45 000€
- Demande d'aides financières pour voyages scolaires : la commune octroyant une subvention au foyer socio-éducatif pour l'ensemble des enfants de la commune, le conseil décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande.
- Mise à disposition d'un local contre heures de débroussaillage : un local situé à la Rotonde sera mis à disposition de l'IME gratuitement pour soutenir son projet de « ressourcerie ». En compensation, leur atelier « espaces verts » interviendra pour le débroussaillage de zones communales
- Plan de boisement : l'enquête publique se déroulera du samedi 22 octobre au jeudi 24 novembre inclus ; le commissaire enquêteur sera sur place ces deux jours-là.
- Repas des aînés (date) : le repas se déroulera au restaurant l'Authentique le dimanche 20 novembre.
- OPAC : le président de l'OPAC sera à Sembadel le jeudi 10 novembre à 10h30 pour un éventuel programme de maisons avec location-vente.
- RD 906 : le CD43 de Craponne interviendra pour la pose de deux écluses visant à réduire la vitesse des véhicules sur la RD 906.

- Séance levée à 22 h 15

Le présent procès-verbal, a été arrêté lors du Conseil Municipal du
le à h

Le Maire,

M. Roland GOBET

Le secrétaire de séance :

Mme JOSSERAND Chantal